

CODE
ÉTHIQUE,
EXCELLENCE
ET GOUVERNANCE



GCC



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	04
PREAMBULE	06
ÉTHIQUE : PRINCIPES FONDAMENTAUX	08
Respect strict des lois, règlements et normes	08
Respect de la personne	09
Respect de l'intérêt du Groupe	10
EXCELLENCE DANS LA CONDUITE DE NOS AFFAIRES : POUR NOS ACTIVITÉS, NOS COLLABORATEURS, NOS CLIENTS ET FOURNISSEURS	12
Règles de libre concurrence	12
Probité et politique anti-corruption	13
Savoir-faire de nos collaborateurs	14
Relations avec nos parties prenantes	17
Environnement	18
GOVERNANCE : INSTANCES, DEVOIRS ET ACTIONS	20
Gouvernance	20
Devoir d'alerte	24
Devoir de loyauté et de confidentialité	25
Actions correctives	26
CONCLUSION	28
ANNEXE	30

INTRODUCTION

Bienvenue dans le Code Éthique du Groupe GCC !
Ce Code Éthique GCC est bien plus qu'un simple document. Il est notre pilier moral, notre boussole qui guide chacune de nos actions au sein de nos entités et nos comportements au quotidien. En incarnant nos principes fondamentaux, il renforce la confiance et la crédibilité dont nous jouissons auprès de tous ceux avec qui nous interagissons.

À travers ces principes fondamentaux, il matérialise notre engagement envers nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos clients, de nos partenaires commerciaux ou des écosystèmes dans lesquels nous opérons.

Ce Code Éthique définit les principes et les normes que nous nous engageons à respecter. Nous partageons en effet une responsabilité commune : celle de créer un environnement où l'intégrité, la transparence et le respect sont au cœur de nos actions.

Nos Principes Fondamentaux

Intégrité : Nous agissons avec honnêteté, loyauté et professionnalisme, ne tolérant ni la fraude, ni la corruption, ni toute autre forme de comportement malhonnête.

Respect : Nous traitons chacun et chacune de nos parties prenantes avec dignité et respect.

Responsabilité : Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences, prenant des décisions éclairées et respectant nos engagements envers nos parties prenantes.

Transparence : Nous communiquons ouvertement et honnêtement, partageant les informations pertinentes de manière proactive et veillant à ce que nos actions soient compréhensibles et justifiables.

Nous vous invitons à lire attentivement le Code Éthique GCC, à respecter ses principes et à le mettre en pratique dans votre travail quotidien. En suivant ces directives, nous bâtissons un groupe durable, socialement responsable et tourné vers l'avenir grâce à son intégrité et à sa responsabilité envers la société et l'environnement.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et contribuer à un monde meilleur. Merci pour votre engagement envers nos valeurs, nos fondamentaux et notre raison d'être.



Hervé Parienté

Secrétaire général

Directeur RSE Groupe,

Membre du Comex

PRÉAMBULE

UN CODE ÉTHIQUE, EXCELLENCE ET GOUVERNANCE : POURQUOI ? POUR QUI ?

Pendant de nombreuses années, la quête du profit et les impératifs d'éthique étaient perçus comme divergents, voire contradictoires. Puis, l'éthique est devenue une condition d'attractivité.

Au sein de GCC, nous avons voulu associer les notions d'Éthique, d'Excellence et de Gouvernance, tout comme nous avons associé la création de valeur financière et extra financière autour de la fonction du secrétaire général.

Nous avons décidé, au-delà d'un seul code de conduite établi dans le cadre de la Loi Sapin 2, de rédiger et de diffuser un code « Éthique, Excellence et Gouvernance » en lien avec notre politique et nos engagements RSE. Ce code s'appuie sur nos valeurs et nos interdits, sur notre ADN, en ligne avec notre socle GCC.

La valeur ajoutée de l'éthique réside dans la notion de responsabilité et de co-responsabilité. Il est en effet de notre responsabilité de formaliser et clarifier nos engagements et de les diffuser à l'ensemble de nos parties prenantes.

Engagements en matière d'éthique : gage d'un respect humain et légal de l'ensemble de nos actions ;

Engagements en matière d'excellence : gage d'une recherche continue d'efficacité pour les projets et services qui nous sont confiés ;

Engagements en matière de gouvernance : gage d'un pilotage éthique et performant de notre Groupe et de notre réseau entrepreneurial.

L'éthique, dans ces pages, est vue comme un guide, une recherche permanente d'excellence opérationnelle, un mode de gouvernance fort et clair. Ce n'est pas une contrainte, mais une ambition que nous partageons.

Ces principes fondamentaux sont un gage de confiance et de légitimité, favorisant l'implication des femmes et des hommes de nos entités, l'adhésion des parties prenantes et la satisfaction de nos clients.

Ce Code est donc destiné à nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos actionnaires.

Ce Code nous oblige vis-à-vis de vous tous.



Eric Spielmann

*Directeur des Ressources
Humaines et Communication
Groupe, Membre du Comex*

ÉTHIQUE : PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le respect des institutions, du Groupe, des collaborateurs et des équipes entre elles, de nos parties prenantes, est le fondement et la condition d'un avenir pérenne.

RESPECT STRICT DES LOIS, RÈGLEMENTS ET NORMES

Nous nous engageons à réaliser nos activités dans le strict respect des lois, règlements et normes. Ces derniers nous garantissent également le niveau de confiance de nos parties prenantes afin de demeurer leur ETI de préférence.

Nous considérons qu'un code éthique est nécessaire et a pour fondation le respect des législations.

Nous pensons que le comportement exemplaire de chaque entrepreneur et collaborateur permet de lutter contre la fraude et de pérenniser des relations saines et créatrices de valeurs.

Nous diffusons, au travers de nos codes⁽¹⁾, procédures et formations, les règles à respecter dans le cadre de nos activités.

RESPECT DE LA PERSONNE

Nous interdisons de dénigrer et de faire preuve de malveillance ou de malhonnêteté.

Nous attachons une importance fondamentale à la libre expression de nos collaborateurs et aux débats. Nous croyons aux vertus de la confrontation des opinions et de l'émergence des idées nouvelles qui nous permettent ainsi d'«Entreprendre Autrement». Toutefois, nous attendons de nos entrepreneurs et collaborateurs qu'ils fassent preuve de civisme et de respect. Les règles simples de courtoisie doivent être appliquées. Le dénigrement et la malveillance font partie des interdits du Groupe.

Nous prohibons tout comportement sexiste et toute forme de harcèlement, moral et physique, dans les actes managériaux et entre collaborateurs car seules les relations saines basées sur le respect permettent le développement du Groupe et le bien-être de chacun.

(1) Codes : Code Excellence, Ethique et Gouvernance, Code de conduite (anti-corruption), le socle GCC.

Nous croyons à la richesse et à la diversité de nos femmes et de nos hommes quels que soient le sexe, l'origine ethnique, la religion ou les convictions personnelles, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou la nationalité.

Nous respectons les convictions politiques et religieuses de chacun. Ces engagements sont néanmoins d'ordre privé et ne doivent en aucun cas faire référence au Groupe ou à ses entités. Nous observons une neutralité politique, religieuse et philosophique et nous attendons qu'il en soit de même de nos entrepreneurs et collaborateurs sur leur lieux de travail. Le prosélytisme est interdit.

Nous respectons nos partenaires sociaux et la liberté syndicale. Nous encourageons le dialogue dans les différentes entités du Groupe pour construire un socle social vertueux et pérenne.

RESPECT DE L'INTÉRÊT DU GROUPE

Nous interdisons à nos entrepreneurs et collaborateurs de privilégier l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt commun.

Nous permettons à chacun de se réaliser et d'entreprendre tout en exigeant que l'intérêt du Groupe, ses valeurs et interdits soient respectés en

toutes circonstances. Les entrepreneurs et collaborateurs doivent ainsi veiller à la correcte utilisation des actifs qui leur sont confiés (immeubles, matériels, idées ou savoir-faire, clients, innovations, données, systèmes de communication...). Ces actifs ne peuvent être utilisés à des fins illicites ou sans rapport avec l'activité du Groupe.

LIRE AUSSI

> **Le socle GCC**

EXCELLENCE DANS LA CONDUITE DE NOS AFFAIRES : POUR NOS ACTIVITÉS, NOS COLLABORATEURS, NOS CLIENTS ET FOURNISSEURS

Parce que nous voulons être l'ETI de préférence pour l'ensemble de nos parties prenantes, nous visons l'excellence.

RÈGLES DE LIBRE CONCURRENCE

La libre concurrence est un facteur essentiel de progrès et de recherche d'amélioration continue. La concurrence et la compétition équitables sont une source de stimulation pour nos équipes.

Nous attachons une attention particulière, dans le cadre de l'obtention de nos opérations, à la libre concurrence et refusons toutes ententes.

Nous prohibons les comportements ayant pour objet d'enfreindre, de restreindre ou de fausser la concurrence et les réponses aux appels d'offres.

Nous demandons à nos partenaires qu'ils respectent ces mêmes règles.

PROBITÉ ET POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Nous prohibons toute atteinte aux règles entravant la conduite des affaires.

Nous interdisons toute forme de corruption, de trafic d'influence et de conflit d'intérêts dans les relations avec nos partenaires. A cet effet, nous sommes mobilisés pour déployer et contrôler nos dispositifs anti-corruption.

Nous considérons que notre politique anti-corruption est essentielle dans le maintien des relations saines et durables avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous formons nos cadres et personnel exposés aux enjeux de la corruption et validons périodiquement leurs connaissances.

Nous encadrons, par des règles internes strictes, les invitations, les cadeaux qu'ils soient offerts ou

reçus, les actions de sponsoring et mécénat ainsi que les relations avec les intermédiaires.

Notre politique Ressources Humaines sanctionne tout acte ou comportement contraire à notre code de conduite.

Nous veillons à ce que nos parties prenantes partagent et respectent nos engagements en matière de probité.

LIRE AUSSI

> Le Code de Conduite

SAVOIR-FAIRE DE NOS COLLABORATEURS

Nous respectons chaque collaborateur et mettons tout en œuvre pour préserver sa santé, son bien-être et ses savoir-faire.

Nous sommes fortement attachés à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs, dans nos activités. Les objectifs fixés en matière de prévention et de sécurité sont élevés et exigeants car rien n'est plus essentiel que la santé de nos équipes. Cette exigence se traduit par la mise en place de deux mots d'ordre :

- « **Faire bien du premier coup** »⁽¹⁾
- « **Promouvoir la vigilance partagée** »⁽²⁾

Pour mesurer en continu les actions mises en œuvre et rester agiles, nous assurons un suivi régulier de nos indicateurs.

Nous favorisons la formation car le développement continu des compétences, des savoirs et des savoir-faire de chacun de nos collaborateurs est le fondement de notre politique RH :

- Notre institut de formation, l'IF-GCC, crée plusieurs parcours qui jalonnent la carrière des collaborateurs.
- Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) interne permet de proposer à nos équipes une formation adaptée à nos savoir-faire et outils pour conserver et renforcer notre expertise.

Nous encourageons le « **Travailler Ensemble Autrement** » au travers de notre réseau d'entités qui permet d'accroître nos savoir-faire et expertises et améliorer nos offres.

Nous sommes convaincus que l'efficacité et la pérennité de nos entités passent par la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.

(1) Un tiers de nos accidents interviennent sur des reprises de malfaçons

(2) Le regard de l'autre sur mon poste de travail est une force en matière de sécurité

Aussi, nous sommes attachés à conserver des structures à taille humaine pour favoriser une écoute et une proximité entre le collaborateur et son manager. L'entretien de progrès annuel, les enquêtes RPS⁽¹⁾ et les enquêtes bien-être au sein de nos entités permettent de mesurer la réalisation de cet objectif.

Nous avons mis en place une charte de droit à la déconnexion pour protéger l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

LIRE AUSSI

- > **Parcours d'intégration ENVIE**
- > **Parcours La maîtrise Chantier : chef d'équipe GCC**
- > **Parcours Le Manager de chantier**
- > **Parcours Stravinsky :**
Les dimensions de l'entrepreneur GCC
- > **Charte de la déconnexion**

(1) *Risques psychosociaux*

RELATIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Nous interdisons d'adopter des attitudes claniques et de clientélisme.

Parce que nous sommes un réseau d'entrepreneurs et de collaborateurs ayant l'ambition de contribuer à un avenir meilleur, nous prenons des engagements individuels et collectifs vis-à-vis de nos parties prenantes.

Nos décisions et nos choix se font sur des critères clairs et objectifs, encadrés par un contrat. Nous refusons le clientélisme.

Nous sommes fiers de la confiance de nos clients, par le pluralisme et la diversité de leurs projets. Nos entités, en collaboration avec notre DIT⁽¹⁾ et engagées dans une démarche d'amélioration continue certifiée, recherchent à perfectionner et garantir nos offres. La satisfaction de nos clients est une recherche constante pour nos entrepreneurs et leurs équipes.

Nous respectons nos fournisseurs et sous-traitants et sommes attachés à des relations loyales et professionnelles.

(1) Direction Ingénierie et Technique

Nous leur demandons de respecter scrupuleusement la réglementation en matière de travail illégal et d'éthique dans les affaires. Des process stricts sont déployés dans l'ensemble de nos entités, et des contrôles réguliers sont réalisés dans ce cadre.

LIRE AUSSI

> **Politique Achats responsables**

ENVIRONNEMENT

Notre ambition est d'être une ETI contributive à la construction d'un avenir pérenne.

Construire, Installer, Rénover et Maintenir demeurent le cœur de nos activités. Conscients de leur impact sur l'environnement et de notre devoir de vigilance, nous sommes résolument engagés à bâtir de manière responsable.

Nous nous conformons aux réglementations environnementales, qu'elles concernent les sites, les matériaux, les nouvelles techniques de construction ou restauration.

En matière de protection de l'environnement, nous sommes force de propositions auprès de nos clients, pour décarboner et préserver la biodiversité, et

intégrer des solutions innovantes dans leurs projets. Nous recherchons avec nos fournisseurs et sous-traitants des solutions de co-constructions locales pour valoriser les savoir-faire de nos territoires et les circuits-courts. Nous mettons en œuvre de nouvelles pratiques grâce à une mobilité plus « propre » tant sur notre flotte automobile que sur nos opérations.

Nous sommes signataires du manifeste des entreprises françaises pour le climat depuis 2020 dans le cadre d'1pacte climat⁽¹⁾.

Nous mesurons et contrôlons annuellement l'impact de nos activités et de nos actions sur l'environnement.

LIRE AUSSI

- > **Guide des bonnes pratiques pour la protection de la biodiversité**
- > **Catalogue des solutions sobres et durables**
 - > **Offre globale de garantie de performance énergétique**
- > **Plateforme Ré-Util : économie circulaire**

(1) 1PACTE CLIMAT : initiative volontaire de la part des entreprises pour valoriser les innovations, produits et services bas carbone. Plus d'informations sur <https://1pacteclimat.fr>

GOUVERNANCE : INSTANCES, DEVOIRS ET ACTIONS

Nous avons à cœur d'avoir des instances et des process agiles, réactifs et performants :

- Un Comex restreint
- Un réseau d'Entrepreneurs connectés, maillon central du Groupe
- Des lignes de services⁽¹⁾, au service des entités

GOUVERNANCE

Parce que l'éthique et la conformité font partie de nos engagements, nous avons mis en place des instances à notre image : novatrices et agiles.

L'organisation suivante est déployée :

- Une Direction Éthique et Conformité : elle est en charge des sujets éthiques, anti-corruption et RGPD. Les valeurs et les interdits définis par le Groupe ont été le socle de cette politique volontariste.

(1) Les lignes de services représentent les fonctions support du Groupe

Des vérifications sont effectuées régulièrement par le contrôle interne.

■ Une Direction RSE : elle initie, déploie et contrôle les engagements de la politique RSE.

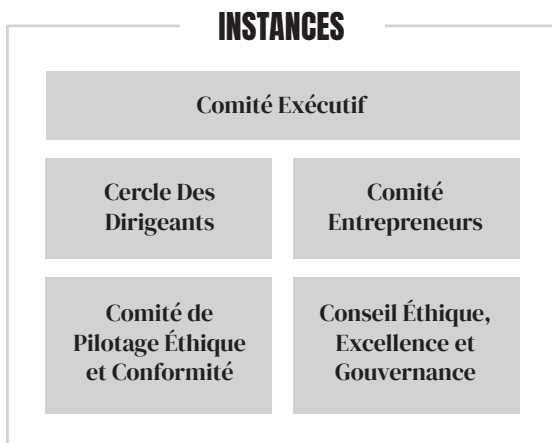
■ Le Comité Exécutif : il porte les sujets d'éthique et de conformité au travers des 4 domaines d'engagements⁽¹⁾ de notre politique RSE (Cf. annexes). Chaque année, un Comité Exécutif spécifique est dédié à ces enjeux.

■ Le Comité Entrepreneurs et le Cercle Des Dirigeants : ils pilotent les entités dont ils ont la responsabilité et veillent au respect des valeurs et engagements du Groupe.

■ Un Conseil Éthique, Excellence et Gouvernance : il se réunit périodiquement, pour insuffler et proposer les orientations de la politique éthique. Il est composé du président du Groupe, d'un membre du conseil de surveillance, du directeur des ressources humaines, de la directrice éthique et conformité, d'un représentant du personnel, de membres issus des 3 pôles d'activités et des lignes de services.

(1) La politique RSE du groupe se décline autour de 4 domaines: solutions durables, social, environnement, excellence éthique et gouvernance.

- Un Comité de Pilotage Éthique et Conformité : il se réunit tous les 2 mois pour valider, adapter et évaluer notre politique éthique et conformité. Il est composé de membres du Comex, de la direction juridique et de la direction éthique et conformité.



Direction Éthique et Conformité

Direction RSE

Avec l'accompagnement suivant :

- Des formations en matière de probité dans les affaires, de RSE et d'éthique, réalisées régulièrement

auprès des managers et des collaborateurs.

- Un dispositif d'alerte : lanceurdalerte@gcc.fr, à la disposition des collaborateurs pour toute question en lien avec les thèmes abordés dans ce code.
- Un dispositif de soutien psychologique : un numéro de téléphone à la disposition des collaborateurs pour un soutien psychologique dans le cadre de leur vie personnelle et professionnelle auprès d'un prestataire extérieur.
- Des codes et procédures consultables à tout moment sur l'intranet du Groupe. Ils permettent à chacun de connaître nos process, les rôles et responsabilités de chaque fonction. Ils sont un outil pour l'intégration de nos nouveaux collaborateurs.

RESSOURCES ET DISPOSITIFS

Formations

**Codes et
procédures**

**Dispositif
d'alerte**

**Dispositif
de soutien
psychologique**

DEVOIR D'ALERTE

Le devoir d'alerte, un devoir tout court

Lorsque de bonne foi, nous nous posons une question, relevons un comportement ou une situation à risque de corruption ou contraire à l'éthique et aux valeurs du Groupe, nous devons le signaler :

- À notre responsable hiérarchique. Ce canal est à privilégier autant que possible, car l'échange et la discussion sont essentiels.
- Aux directions des Ressources Humaines et Juridique, aux Relais Sapin 2.
- À la directrice Éthique et Conformité directement, ou par le biais de l'adresse mail du dispositif d'alerte « lanceurdalerte@gcc.fr ».
- Aux membres du CSE désignés Référent Éthique. Ce dispositif est intégré dans l'ensemble des règlements intérieurs de nos filiales et périmètres sociaux.

LIRE AUSSI

**> Procédure interne de recueil
et de traitement des signalements**

DEVOIR DE LOYAUTÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ

Nous interdisons de dissimuler les risques et les difficultés

Nous nous engageons à publier une information financière et extra-financière fiable et sincère. Nous tenons à disposition de nos parties prenantes les documentations réglementaires et corporate au niveau du Groupe.

Chaque collaborateur a un devoir de loyauté et de confidentialité vis-à-vis de son entité et du Groupe. Il devient un ambassadeur à l'extérieur. De ce fait :

- Lorsque nous communiquons sur les réseaux sociaux, blogs ou forums, nous respectons nos collègues, le Groupe et les règles de publication.
- Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas confusion entre nos opinions ou nos intérêts personnels et la position et réputation du Groupe.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles pour protéger les données à caractère personnel et la vie privée de nos collaborateurs et parties prenantes. Notre adresse « rgpd@gcc.fr » permet à chacun de demander la consultation, la modification ou la suppression des données.

ACTIONS CORRECTIVES

Parce que nous avons sans cesse la volonté d'être l'ETI de préférence, nous recherchons la performance et le pragmatisme dans nos process

Dans les entités, la mise à jour périodique de la cartographie des risques de corruption permet de cerner les situations propres à chaque organisation.

Sur la base des comptes rendus d'audit, nous veillons à ce que nos process répondent aux risques liés à nos métiers et corrigent les situations inappropriées.

Dès lors qu'un signalement est réalisé de bonne foi :

- Nous examinons l'alerte en toute confidentialité et menons des enquêtes internes pour mettre en œuvre les actions correctives et les déployer le cas échéant.
- Nous interdisons toute mesure disciplinaire et professionnelle à l'encontre du lanceur d'alerte et quelle que soit la suite donnée à l'alerte.
- Nous nous engageons à ce que seuls les salariés en charge de recueillir ou traiter les alertes aient connaissance de ces informations.

CONCLUSION

La **Raison d’Être** de GCC traduit la raison de notre existence :

**Bâtir ensemble des solutions sobres et durables,
Permettre à chacun de se réaliser et d’entreprendre,
Pour contribuer à un avenir pérenne.**

Elle donne le sens à ce que nous faisons, l’ambition que nous poursuivons et la direction que nous prenons.

J’ai souhaité que notre Code Éthique, Excellence et Gouvernance vienne affirmer et donner du corps à nos engagements, avec cet ADN GCC si différenciant.

Il atteste notre façon d’être et notre façon de faire, au sein du Groupe et avec nos parties prenantes, en confirmant notre volonté d’être : indépendant, à taille humaine, éthique et contributive, l’ETI de pRéférence.

J’ai voulu que l’appropriation de ce Code en soit aisée et qu’il soit représentatif de ce que nous sommes.

Je compte sur tous nos Entrepreneurs et Collaborateurs pour savoir réagir, avec intégrité et dans le respect des principes édictés dans ce code, face aux diverses situations qui se présentent à eux .

François Teste du Bailler

Président du Directoire



ANNEXE

MATRICE ÉTHIQUE DU GROUPE

Notre code Éthique, Excellence et Gouvernance

Règles de libre concurrence
Probité et politique anti-corruption
Savoir-faire de nos collaborateurs
Relations et engagements avec nos parties prenantes
Environnement
Respect strict des lois, règlements et normes
Respect de la personne
Respect de l'intérêt du Groupe
Gouvernance
Devoir d'alerte
Devoir de loyauté et de confidentialité
Actions correctives

Les thèmes de ce code éthique s’inscrivent dans les 4 domaines d’engagement de notre politique RSE et s’intègrent à notre Raison d’être, représentés ci-dessous par la matrice Éthique du Groupe.

Notre raison d’être

Bâtir ensemble des solutions sobres et durable	Permettre à chacun de se réaliser et d’entreprendre	Pour contribuer à un avenir pérenne



GCC